

Troisième aéroport : concertation avec la France d'en bas

Gilles de Robien appelle à une vraie concertation sur l'utilité d'un troisième aéroport international. « C'est la première question à se poser » a-t-il dit hier, promettant une totale transparence.

Gilles de Robien a donné hier sa première conférence de presse au ministère de l'Équipement dans lequel il a emménagé au cours de la même journée.

La question essentielle, évoquée devant une trentaine de journalistes de la presse écrite et audiovisuelle, a été celle du troisième aéroport international.

Comme il l'avait annoncé hier dans les colonnes du *Courrier picard*, le ministre a confirmé « la remise à zéro des compteurs ». Rappelant une nouvelle fois que la concertation auparavant engagée était « une mauvaise concertation, il convient de réexaminer le dossier sous l'angle exclusif de l'intérêt général » a-t-il affirmé. La question est désormais de savoir s'il faut ou pas en France un troisième aéroport. Gilles de Robien n'a sur le sujet « aucune idée préconçue dès lors qu'il s'agit de l'intérêt général. Dans ce cas, a-t-il dit, il s'agira de savoir comment concilier développement économique et environnement. Il faudra regarder les modes de transports alternatifs, évoquer par exemple l'intermodalité avec le TGV, voir comment l'aménagement du territoire et la délocalisation peuvent répondre grâce à leurs équipements, notamment par leurs aéroports régionaux à l'augmentation du trafic aérien ».

Gilles de Robien entend reprendre la concertation « avec la France d'en bas, dans l'esprit donné par le prési-



Gilles de Robien organisait hier sa première conférence de presse en tant que nouveau ministre des Transports.

dent de la République et le Premier ministre » a-t-il souligné.

Et cette fois, contrairement au dernier examen, en dehors de tout

calendrier législatif. « On ne va pas recommencer novembre 2001 ».

Le ministre s'est engagé à provoquer « une plus grande concertation

possible avec le plus grand nombre d'interlocuteurs et tous ceux qui voudront participer ». Ce sera dans peut-être six mois ou un an. Il a, à

plusieurs reprises insisté sur la nécessaire transparence qui sera de mise. « Mais un lieu objectivement choisi sera toujours mieux accepté ».

Gilles de Robien doit, dans les jours qui viennent, a-t-il promis, prendre les mesures pour répondre aux préoccupations des riverains de Roissy. « Ce n'est pas la réponse proposée dans vingt ans par mon prédécesseur, M. Gaysso, qui saurait les contenter. Il faut trouver des solutions à court terme ».

Gilles de Robien estime qu'il faut discuter du dossier non plus en termes de passagers mais de mouvements. « Il s'agit peut-être de mieux remplir les avions » estime-t-il. « Ce ne sont pas des solutions que je préconise mais des idées que nous allons étudier ». Des idées qui passent par la réglementation du transport aérien, par la recherche de tranches horaires de circulation mieux adaptées et pourquoi pas, par de nouveaux couloirs de circulation.

Le ministre a demandé de lui laisser quelques jours pour se prononcer sur le plan technique. Il doit dès aujourd'hui assister à son premier conseil des ministres avant un séminaire qui réunira samedi les membres du gouvernement. Séminaire au cours duquel les ministres vont plancher sur leurs dossiers respectifs. Gilles de Robien évoquera d'ailleurs un autre dossier tout aussi sensible puisqu'il s'agit de la réouverture du tunnel du Mont Blanc aux poids lourds quatre essieux.

MICHEL MAÏENFISCH

Pour et contre

Les Verts ont salué l'annonce de la remise en cause du troisième aéroport prévu à Chaulnes comme « une bonne nouvelle » et « un premier pas dans la bonne direction ». Denis Baupin, porte-parole des Verts, n'oublie « pas non plus que le ministre des Transports, M. de Robien, est maire d'Amiens : une décision uniquement motivée par des considérations locales constituerait un bien mauvais exemple de développement durable », dit-il.

Roger-Gérard Schwartzberg, l'ancien ministre de la Recherche, député du Val-de-Marne, s'est inquiété dans une lettre adressée à Gilles de Robien, de la remise en cause d'un troisième aéroport international. « La création de ce troisième aéroport est nécessaire pour faire face à l'augmentation du trafic aérien sur l'Île-de-France et pour désengorger Orly et Roissy », a plaidé M. Schwartzberg. Le député-maire de Villeneuve-Saint-Georges y exprime en outre « sa très vive préoccupation » à la suite des propos de secrétaire d'État au Transports Dominique Bussereau (DL) selon lesquels « Orly est sous utilisé ».

M. Poignant (PS) : « Dans les 15 à 20 prochaines années, les aéroports régionaux, les TGV, les nouveaux avions ne répondront peut-être pas aux besoins. Dans ce cas, il faudra augmenter le trafic à Roissy et Orly... En 1997, il a été décidé que Roissy n'accueillerait pas plus de 55 millions de passagers et en 1994 qu'Orly ne dépasse pas 250 000 mouvements d'avions par an. Pour les deux on y est presque », a-t-il indiqué.

Les réactions des élus et responsables locaux

Raphaël Poupard, maire de Vandromovillers et membre de Sana terra :

« Je suis évidemment très heureux de cette décision de reprendre le dossier à zéro. J'apprécie le geste de Gilles de Robien qui nous a toujours supportés, maintenant il serait de mauvais ton de faire machine arrière. Je n'ai pas de réserves à son sujet mais il faut continuer le combat. Il faut également mener la campagne législative pour que la droite reste au pouvoir. Nous avons évidemment maintenu la manifestation anti-aéroport du 25 mai à Amiens. Nous tenterons de voir Gilles de Robien mais aussi le préfet. Enfin notre recours avec Corinne Lepage n'est pas terminé ».

Jacques de Villeneuve, membre du collectif d'Hangest, de la coordination 80-60 et vice président de Sana terra :

« Tout d'abord, il ne faut pas oublier que lorsqu'Alain Gest a demandé aux candidats de se positionner sur le troisième aéroport, Jacques Chirac a été très clair sur la nécessité de reprendre un vrai débat public. La nomination de Raffarin puis de Gilles de Robien s'inscrit dans cette logique. Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux transports, est également quelqu'un que nous connaissons et qui s'est déjà positionné il y a quelques mois contre le site de Chaulnes. Alors bien sûr ce gouvernement n'est peut-être que temporaire mais quelque soit le nouveau gouvernement, je pense que l'idée d'un nouveau débat public, est acquise. On va pouvoir parler avec

les autres forces régionales qui veulent développer leurs aéroports ».

Philippe Cheval, conseiller général de Chaulnes, président de Sana terra :

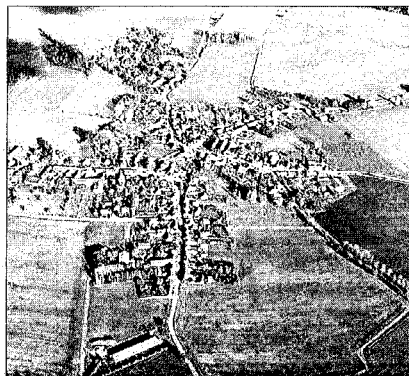
« Je suis satisfait que le ministre remette complètement en cause la nécessité d'un troisième aéroport mais nous continuons la lutte car le gouvernement n'est peut-être que provisoire. Nous allons travailler afin d'alimenter les dossiers pour les futurs députés. Quant aux élections législatives, elles seront décisives pour nous, j'ai une démarche partisane mais je pense qu'il faut une majorité au président. Nous ne crions pas victoire c'est juste un espoir, Robien est un homme de parole, Bussereau également, et je suis sûr que cet aéroport ne sera ni ici, ni ailleurs, mais autrement ».

Jacques Fleury, maire de Roiey, député de la 6^e circonscription :

« J'ai le sentiment qu'en période pré-électorale (N.D.L.R. les législatives), les propos de campagne n'engagent que ceux qui y croient. Gilles de Robien a décidé de faire table rase du dossier aéroport, c'est une façon de botter en touche. Dans cinq, six ou sept semaines, on saura la véritable intention du gouvernement. La position du maire Robien, ne sera pas forcément celle du ministre Robien. Actuellement toutes les possibilités restent ouvertes y compris celle de voir tout de même cet aéroport s'installer à Chaulnes ou en Picardie. Il faut rester vigilant face à ces simples déclarations d'intention ».

Propos recueillis par FABRICE ALVES-TEIXEIRA

Sur le site prévu pour le troisième aéroport, les élus locaux restent vigilants.



La hausse du trafic aérien

Partisans et détracteurs du principe d'un troisième aéroport international en France s'opposent sur l'ampleur de la hausse du trafic aérien à venir et sur la capacité des aéroports de province et du TGV à absorber cette progression de la demande.

Le problème de départ est la nécessité de désengorger Roissy et Orly alors que le nombre de passagers pourrait doubler à 140 millions à l'horizon 2020 sur Paris.

Or Orly est limité à 250 000 mouvements annuels. A Roissy, le niveau global de bruit est plafonné au niveau de celui de 1997 et le nombre de passagers est restreint à 55 millions par an. En 2000, l'aéroport a accueilli 48 millions de personnes.

Avant la crise du secteur aérien, les experts d'Aéroports de Paris (ADP) estimaient que le plafond serait dépassé en 2003. La chute de trafic après les attentats du 11 septembre laisse désormais un peu de marge avant la saturation.

Partisans et opposants de la construction d'un troisième aéroport s'opposent sur la question de savoir si le TGV et les aéroports de province pourraient suffire à absorber l'afflux attendu. Lionel Jospin avait répondu par la négative.

Les premières annonces du gouvernement Raffarin, faites par Gilles de Robien, laissent penser que l'augmentation du trafic pourrait se faire sans la construction d'un troisième aéroport.